PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du mardi 30 juin 2026

en vidéo conférence

<u>Ordre du jour de l'Assemblée Générale</u> :

- Présentation du rapport Moral du Président
- Présentation et approbation des comptes 2025 de la Fédération Française de Polo
- Présentation et approbation du Budget prévisionnel 2026
- Equipe de France : Programme 2026 – 2027
- Arena Polo Tour : Bilan 2025-2026 et Programme 2026 – 2027
- Championnats de France : Bilan 2025 et Programme 2026
- Arena Fédérale Santa Cruz
- Point sur les Assurances de la FFP
- Présentation de l'application FFP
- Questions diverses

Étaient présents ou représentés 10 clubs sur un total de 28, avec un total de 30 voies sur 50. Le quorum nécessaire, nécessitant la présence de 1/3 des clubs ou 1/3 des voies étant atteint, Monsieur Jean-Edouard MAZERY, Président de la Fédération Française de polo, ouvre la séance.

Il salue et remercie les Présidents de Club, leurs Représentants, les Membres du Bureau, et ceux du Comité Fédéral qui assistent, à distance, à la présente Assemblée Générale.

Jean-Edouard MAZERY rend hommage à Madame Caroline ANIER pour sa belle et passionnante carrière professionnelle. Caroline prend sa retraite de joueuse pour se consacrer au domaine du coaching et à l'enseignement.

<u>Rapport Moral du Président</u>

I - La Fédération Française de Polo en quelques chiffres :

- La Fédération enregistre 953 licences en 2025, ce qui correspond à une augmentation de 100 licences par rapport à 2024. La répartition est de 70 % pour les hommes et 30 % pour les femmes. On souligne également une croissance des licences féminines par rapport à 2024.

	Année 2024		Année 2025	
Total Joueurs	852		954	
Femmes	235	28%	297	31%
Hommes	617	72%	657	69%
Handicaps négatifs	422	50%	495	52%
Handicaps 0 à 4	369	43%	395	41%
Handicaps > 4	61	7%	64	7%
Cadets	52	6%	70	7%
Junior	69	8%	68	7%
Adultes	731	86%	816	86%

II – Travaux des Commissions Fédérales

- **Commission « Equipe de France »**

Jean -Edouard MAZERY remercie Matthieu DELFOSSE, sélectionneur de l'Equipe de France, pour son dynamisme grâce auquel la France est tres présente à l'international. Avant de lui passer la parole, Jean-Edouard MAZERY souligne son implication, qui a permis d'offrir au polo Français :

- De belles victoires :
  - Le titre de Champion du Monde Arena en 2023
  - La troisième place aux Championnats du Monde Arena en 2025
  - Le titre de Champion d'Europe Arena en 2026
- Des invitations à l'étranger :
  - 2 tests matchs (aller/retour) avec l'Equipe d'Angleterre Féminine
  - Une invitation au Maroc pour le Jubilée Mohamed VI
  - La participation aux Championnats d'Europe en Pologne,
- En France :
  - Un test match France / Brésil

Matthieu DELFOSSE mentionne que les Equipes de France avaient disputées de très belles rencontres, qu'elles sont de plus en plus sollicitées à l'étranger, et que cela permet aux jeunes joueurs de découvrir la compétition à l'International.

L'année 2026 se profile très riche en rencontres sportives :

- A l'étranger :
  - Un match d'exhibition de polo sur neige à Valcastello en Italie
  - Une nouvelle invitation pour le trophée international Mohamed VI au Maroc
  - 3 tests matchs feminins en Australie et Nouvelle Zélande,
  - Les Championnats d'Europe Arena à Rome,
  - 3 rencontres de jeunes espoirs français contre des équipes anglaises

- En France :
  - Un test match France / Argentine début septembre. A cette occasion la Fédération mettra à l'honneur les Champions du Monde Arena 2023 et les Champions d'Europe Arena 2026.
  - Les qualifications pour les Championnats du Monde au Polo club du Domaine de Chantilly fin septembre
  - En 2027, les Championnats du Monde d'Arena au Polo club du Domaine de Chantilly.
    Devant fournir la cavalerie de toutes les équipes, cet évènement nécessitera un besoin d'environ 200 à 220 chevaux. La Fédération recherche actuellement des solutions pour l'acheminement d'Argentine, à un tarif avantageux, de tous ces chevaux.

    Philippe PERRIER fait également appel aux Polo clubs et aux joueurs pour obtenir un complément de chevaux.

➢ **L'Arena Polo Tour :**

- 5 étapes en 2025 - 2026
- 20 équipes différentes sur les 5 étapes de 3/7 goals
- 18 équipes différentes sur les 2 étapes de paddock polo
- 3 partenaires présents sur toutes les étapes et pour les deux niveaux : Majoa, Birdy, Equality

Jean-Edouard MAZERY remercie les 5 sites organisateurs : Bo-Ranch, Polo club de Paris, Polo club du Domaine de Chantilly, Latino Polo club, Brittany Polo club.

Pour la saison d'Arena 2026/2027 la Fédération propose

- Un format plus attractif avec l'attribution de point pour les équipes qui participent à plusieurs étapes. Un tournoi final, dont le lieu reste à définir, aura lieu à l'issue de l'Arena Polo tour
- Deux niveaux de jeu harmonisés :
  - L'Arena Polo Tour - Classic (0/4 goals) : 1 joueur avec handicap supérieur à 1, total des handicaps ne dépassant pas 4, format de 4 périodes de 6 minutes 30.
  - L'Arena Polo Tour - Open (-4/0 goals) : 1 joueur sponsorisé, handicap max de 2 par équipe, format de 2 périodes de 7 minutes.

Ce format vise à améliorer la lisibilité pour les équipes et faciliter leur engagement sur plusieurs dates, sans exclure les tournois de haut niveau (4/6 goals) que chaque club peut organiser selon leurs opportunités.

➢ **Commission « Championnats de France »**

Les Championnats de France, présidés par Thierry Vétois, regroupent aujourd'hui 6 épreuves.

L'édition 2025 a accueilli, entre le 5 juillet et le 19 octobre, 50 équipes dans les 7 épreuves proposées :

- 6 équipes dans le Championnat de France de Polo (6/8 goals) organisé au Polo Club du Domaine de Chantilly,
- 8 équipes dans la Coupe de France de Polo (2/4 goals) organisée au Polo Club de Chantilly pour 4 équipes et au Polo Club de la Mariana pour 4 équipes,
- 9 équipes dans le Challenge de France de Polo (-1/+1 goals) organisé au Polo Club de la Mariana,
- 9 équipes dans le Critérium de France de Polo (-4/-2 goals) organisé au Terrain Fédéral de Courances,
- Tous niveaux confondus, 10 équipes dans le championnat de France Junior – 3 dans la catégorie Centaure et 4 dans la catégorie Licorne, et 3 dans la catégorie Mini-Licorne
- 2 niveaux de tournoi dans les Championnats de France Féminin au Polo Club du Domaine de Chantilly : 4 équipes dans le niveau 0/4 goals, et 4 équipes dans le niveau 8/10 goals.

Jean-Edouard MAZERY remercie les clubs organisateurs et les fidèles partenaires et sponsors de ces épreuves de Championnats qui sont L'OREAL, MAJOA Paris, VOLTEX, BIRDY, MS TACOS et EQUALITY.

L'édition 2026 a débutée en mi-mai avec :

- Du 14 au 17 mai : Le Championnat de France de paddock Polo au Parc Fédéral de LAMOTTE BEUVRON
- Les 4 et 5 juillet :
  - le Championnat de France Féminin – niveau 8/10 goals
  - la Coupe de France Féminine – niveau 0/4 goals
- Les 11 et 12 juillet : le Championnat de France Junior,
- Du 26 au 4 octobre :
  - Le Championnat de France en 4/6 goals,
  - La Coupe de France en 0/2 goals,
- Les 22-23 aout : le Critérium de France au Brittany Polo club,
- Les 10 et 11 octobre : le Challenge de France.

➢ **Commission « Championnats de France Arena »**

La première édition des Championnats de France ARENA a accueilli, entre le 21 mars et le 5 avril 2026, 27 équipes à travers 5 épreuves :

- La Coupe de France Féminine Arena Polo (0/2 goals) organisé au Polo Club du Domaine de Chantilly : 4 équipes
- La Coupe de France Arena Polo (0/3 goals) organisé au Polo Club du Domaine de Chantilly : 6 équipes
- Les Championnats de France Arena Polo (3/7 goals) organisé au Polo Club du Domaine de Chantilly : 4 équipes
- Le championnat de France Junior Arena Polo a accueilli au Polo de Paris, tout niveau confondu, 10 équipes : 5 dans la catégorie Centaure, 3 dans la catégorie Licorne, et 2 dans la catégorie Mini-Licorne
- Le Critérium Arena Polo (0/1 goals) organisé au Polo Club au Polo club de Deauville : 3 équipes

➢ **Commission des Handicaps**

Les Commissions des handicaps mixtes et féminins ont été très actives en 2025 avec :

- L'uniformisation des handicaps avec 92 changements pour les handicaps mixtes et 28 pour les handicaps féminins
- La création d'une Commission des handicaps ARENA et l'attribution des premiers handicaps Arena

La commission de mi-saison qui s'est tenue courant juin a effectué 15 modifications supplémentaires. Elle n'a pas relevé de problèmes majeurs, cependant des réclamations sont toujours de mise, mais elles tendent à diminuer.

Globalement, cette commission vise à la protection des joueurs français et elle s'appuie sur le règlement de la HPA qui a introduit récemment une notion de lien de naissance et de résidence habituelle des joueurs.

Par ailleurs, il est important que les clubs s'assurent que les nouveaux joueurs jouent au moins 12 semaines avant de leur accorder un handicap définitif, dans le cas contraire ils doivent être mentionnés non noté à la commission des handicaps.

➢ **Commission « Formation et arbitrage »**

- Mise en place de réunions d'arbitrage. La demande des joueurs est importante et il serait judicieux d'en organiser au moins 3 par an, en début de saison, en milieu et en septembre et dans différents clubs français.
- Des kits de formation pédagogique et des Kits de maillet sont à la disposition des clubs.
- Conjointement avec la FFE, une nouvelle saison de DEJEPS est en préparation.
- Des formations arbitrages seront proposées en septembre.

- **Commission « Communication »**

Jean-Edouard MAZERY rappelle que la communication est gérée par Amaury de ROCHEMONTEIX , et que Jérôme LENOIR-ROUSSEAUX est arrivé cette année pour animer les différentes étapes de l'arena polo tour, des championnats de France et des réseaux sociaux, et pour aider Amaury à faire vivre le site et la nouvelle application. Il est rappelé :

- La nécessité d'effectuer la demande de licence en ligne. La Fédération a enregistré, en 2025, 74 % des licences en ligne contre 62 % en 2024. Cette pratique est étendue aux Championnats de France dont l'inscription se fait à présent sur le site Francepolo.com. Cette pratique permet de sécuriser les flux, de mettre à jour les fichiers de la Fédération et pour les clubs de connaitre, au niveau des licences, le statut des licenciés.
- Jean-Edouard MAZERY rappelle que la Commission Communication est à la disposition des clubs, pour diffuser largement leurs publications. Lorsque les clubs postent sur les réseaux sociaux, il faut penser à utiliser le hashtag de la Fédération et à s'identifier. Cela augmentera la visibilité et permettra de partager plus facilement.
- Il est impératif d'être très vigilent sur le contenu des photos publiées sur les réseaux sociaux. Les associations de protection des animaux sont très actives et à la recherche de prétexte pour se manifester.

- **Commission Médicale et Vétérinaire**

Jean-Edouard MAZERY souligne l'importance de la Communication en matière d'Ethique et de lutte anti dopage. Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées sur les réseaux sociaux.
Il rappelle que Naïma REZKALLAH, Présidente de la Commission Médicale et Anna SALTER, Présidente de la Commission Vétérinaire sontà la disposition de tous.
La prévention est importante car en matière d'antidopage des progrès sont à réaliser. Sur le site de la Fédération un lien renvoie vers le site de l'AFLD sur lequel est affichée la liste des produits interdits. Il faut impérativement éviter l'automédication et encourager les joueurs à se renseigner.
En matière de comportement, il rappelle la responsabilité des clubs à avoir une tolérance 0 en matière de violence vis-à-vis des joueurs quel que soit le sexe et vis-à-vis des animaux.

- **L'Arena Fédérale Santa Cruz**

Grâce au Polo club du Domaine de Chantilly, à de généreux donateurs comme Georges CAMPANA et au Fonds Eperon qui a participé au financement à hauteur de 30 % du financement, la Fédération dispose, au Polo club du Domaine de Chantilly, d'une Arena permettant d'organiser des tournois, des formations, des démonstrations.
Une convention tripartite, permettant à la Fédération d'utiliser cette Arena à hauteur de 30%, a été signée entre le Polo club du Domaine de Chantilly, le Fonds Eperon et la Fédération..
Jean-Edouard MAZERY remercie vivement l'équipe du Polo Club de Chantilly qui a eu le courage de porter un tel projet et qui accueille depuis maintenant 4 ans la Fédération.
Arnaud de CHENEVARIN prend la parole et invite chaleureusement tous les clubs à utiliser, sans modération, cette Arena.

- **Point sur les Assurances de la Fédération**

L'important dossier des assurances a été porté par Rachael HUGHES jusqu'à décembre 2025, période au cours de laquelle le dernier contrat a été signé.
Pour plus de clarté, et sans que cela n'amène aucun changement, les assurances ont été scindées en 2 parties :

- Responsabilité Civile
- Assurance individuelle accident.

En complément, la Fédération à souscrit à un contrat Europ Assistance, permettant aux licenciés de ne pas avoir à avancer financièrement les frais de rapatriement.

A ces contrats, 2 extensions de garantie (à souscrire directement auprès de Générali) sont disponibles :

- Une extension de capitaux, garantie 50 / 100, destinée à augmenter les indemnités en cas de décès ou d'invalidité.
- La RCPE pour les équidés : Jean-Edouard MAZERY encourage les dirigeants des polo clubs à alerter et sensibiliser l'ensemble de leurs membres détenteurs d'équidés sur cette assurance fondamentale.

Parallèlement, dans l'objectif d'aider la Fédération au niveau du transport des chevaux au moment des Championnats du Monde d'Arena en 2027, la Fédération a des discussions en cours sur un projet de sponsoring avec Générali.

III - Rapport Financier du Président

Présentation de l'exercice 2025 :

L'exercice 2025 présente un résultat positif :

- Un chiffre d'affaires de 248 924 €
- Des charges de 186 370 €, en augmentation par rapport à 2024, dû notamment à l'activité de l'Équipe de France
- Un résultat net comptable de 62 000 €

RECETTES

Les recettes se détaillent comme suit :

- 165 200 € de licences
- 14 160 € de cotisations des clubs affiliés
- 36 597 € d'engagements aux Championnats de France (reversé en grande partie aux clubs organisateurs)

CHARGES

En 2025, les charges ont été consacrées :

- A la gestion administrative de la Fédération
- Aux greens fee des Championnats de France reversés aux clubs organisateurs,
- A des investissements relatifs à :
    - L'accompagnement de l'Équipe de France
    - A la refonte du site internet et à la création de l'application France-Polo destinée aux clubs, aux licenciés et à la valorisation des chevaux.

Le Président propose à l'ensemble des Directeurs et Représentants de club de voter sur l'approbation des comptes 2025.
Les comptes 2025 de la FFP sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Présentation et approbation du budget prévisionnel 2026 :

BUDGET PREVISIONNEL

Le Budget Prévisionnel qui vous est proposé pour 2026 est à l'équilibre.

Les charges s'élèveront à 240 000 €.

Les recettes attendues en 2026 s'élèvent à 251 000 €.
Malgré la révision, en 2026, du tarif des licences, le chiffre d'affaires de la Fédération restera maitrisé. Cela s'explique par une baisse des tarifs des licences des handicaps négatifs et la création de la licence pratiquant.

Les principaux postes de charges sont dédiés :

- À de l'équipe de France pour laquelle il sera consacré un effort important compte tenu des nombreuses échéances internationales en 2026
- À la formation arbitrage
- Et pour une nouvelle cession de DEJEPS à monter en collaboration avec la FFE

Le Président propose à l'ensemble des Directeurs et Représentants de club de voter l'approbation du budget prévisionnel de 2026
Le budget prévisionnel 2026 de la FFP est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

IV- Présentation de l'application France-Polo

Ce projet répond à une demande des clubs affiliés et des licenciés pour faciliter la gestion de leur polo.

Il s'agit d'une application commune aux clubs et aux licenciés qui permettra :

- De prendre a licence en ligne,
- De connaitre l'activité polo de tous les clubs en France,
- De pouvoir s'inscrire à un tournoi
- De pouvoir enregistrer sa cavalerie, de la sélectionner lorsque le joueur participe à un tournoi et de la valoriser grâce l'enregistrement des couvertures remportées. Parallèlement à l'application un outil de valorisation complémentaire est en cours de réalisation. Julien REYNES, représentant des joueurs au sein du Comité Fédéral, est actuellement en relation avec IFCE et le Sire pour la création d'un Studbook aidant les éleveurs à valoriser leur élevage.
- D'obtenir des précisions sur des points spécifiques des règles de polo
- De centraliser la communication des clubs de polo.

Amaury de ROCHEMONTEIX nous présente en détail l'application France-Polo dont l'objectif est :

- Pour les gestionnaires de polo club de :
    - De créer un évènement visible par tous les détenteurs de l'application
    - De faciliter la mise en place de l'évènement
    - De notifier sur l'application, les équipes inscrites au tournoi avec leur composition (joueurs et chevaux),
    - De suivre l'événement sur le bord du terrain grâce à la création de la feuille de match et la possibilité de la compléter en direct avec la notification des goals marqués, par tel joueur, sur tel cheval
    - De pouvoir promouvoir les partenaires du tournoi, et de rendre visible ces partenaires par tous

- Pour les licenciés d'avoir « La FFP dans sa poche »
    - Renouvellement de la licence facilité
    - Une fois l'événement créé par le Polo club, le licencié aura la possibilité :
        - De créer son équipe
        - D'inscrire son équipe à l'événement sélectionné,

        - D'inscrire la cavalerie de l'équipe à l'événement,
        - De savoir si le coéquipier est à jour de sa licence,
    - Gestion et valorisation de la cavalerie
        - Possibilité de louer des chevaux auprès d'autres joueurs ou possibilité de louer ses propres chevaux,
        - Valorisation de la cavalerie grâce aux statistiques enregistrées, aux couvertures obtenues etc.

- Pour les Clubs et les joueurs :
    - Au fil du temps, grâce aux feuilles de match, il sera possible d'obtenir des statistiques sur les joueurs et les chevaux
    - Pour répondre à toutes demandes des licenciés relatives à des règles de jeu ou des questions sur règlement de la Fédération, la création d'un programme automatisé nommé Galopin, qui permettra de parcourir le site de la Fédération et de répondre en texte et en image aux interrogations.
- Pour des personnes extérieures :
    - Possibilité de télécharger l'application en « mode public »,
    - En cas de contrôle anti dopage : fournir de la transparence sur les joueurs et les chevaux engagés.

Jean-Edouard MAZERY remercie vivement Amaury de ROCHEMONTEIX pour sa très grande implication dans ce projet.

V – Questions diverses

- Le Polo de Paris représenté par Jean-Edouard MAZERY, soulève le problème récurrent des impayés. Ces situations fragilisent les polo clubs et il est problématique, qu'un joueur debiteur, puisse continuer à pratiquer le polo dans un autre club.
  Certaines pistes de réflexion sont abordées :
    - Mettre en place une solidarité entre les clubs pour qu'un joueur débiteur ne puisse jouer dans un autre club,
    - Mettre en place une charte de « Bonne conduite »
    - Etablir une liste de « mauvais payeur » n'est pas préconisé car cela pourrait exposer la Fédération à des conséquences judiciaires.

  Philippe PERRIER expose la position de la HPA, qui rencontre ces mêmes problématiques. Avant toute action en justice, la Fédération Anglaise propose qu'un médiateur intervienne entre le club et le joueur pour trouver, à l'amiable, une solution. Si le problème du joueur persiste, la HPA a la possibilité de retirer une licence au licencié, ou de ne pas la lui délivrer.

- Le polo club de la Mariana souligne un problème qu'ils ont rencontré lors de la précédente étude des handicaps. Ils ont proposé des évolutions sans connaitre l'orientation que souhaitait menée la Fédération, et de ce fait, des suggestions se sont révélées non judicieuses et préjudiciables pour les joueurs concernés. Afin de faire parvenir des propositions d'évolution cohérentes et en adéquation avec la tendance de la Fédération, le polo club souhaiterait connaitre en amont une ligne directrice à tenir.
  Eric LE MAIRE, Président de la Commission des handicaps indique que :
    - La Commission se réfère aux propositions des clubs pour les handicaps inférieurs à 2
    - Que la tendance est d'aider les jeunes joueurs français.
    - Il se tient à l'entière disposition des clubs

- Roxane VALAT souhaiterait que les clubs proposent aux propriétaires d'équidés une liste de produits interdits par l'AFLD.

    - Il existe un lien sur le site internet de la Fédération qui renvoie sur le site de l'AFLD etla liste des produits interdits.
    - Comme le souligne Matthieu DELFOSSE, les vétérinaires sont également de très bons conseils et ils connaissent les produits pouvant être utilisés.

- Philippe PERRIER précise, que la liste des produits evolue régulièrement, il est donc très difficile de communiquer aux propriétaires une liste qui peut se révéler obsolète le lendemain et qu'il est donc indispensable se se référer a la liste presente sur le site de l'AFLD. Il indique qu'il ne faut pas faire d'automédication, que tout produit administré doit avoir une ordonnance et que la date d'ouverture du médicament doit y être indiquée.
  En matière de bien-être du cheval, il rappelle que les associations de protection des animaux sont très actives, et qu'il faut être vigilent sur les photos publiées sur les réseaux sociaux.
- Arnaud de CHENEVARIN mentionne que seul un vétérinaire possédant un diplôme français peut prescrire une médication.
- Jean-Edouard MAZERY propose d'organiser conjointement avec Anna SALTER, vétérinaire, et Naima REZKALLAH, médecin, toutes deux membres du Comité Fédéral, des réunions en début et milieu de saison, avec les joueurs etpropriétaires de chevaux, pour leur expliquer ce que l'on peut faire et les attitudes à adopter.

- Pierre-Henri N'GOUMOU, Président du Grassfield Polo club revient sur la règle des handicaps, favorisant les joueurs français car elle consiste à imposer à un joueur non européen d'un niveau de 0 à 2 goals, d'avoir joué en Europe au moins 12 semaines pour pouvoir le faire dans un tournoi de haut niveau tel que l'Open de France. Il souligne que les équipes trouvent systématiquement des parades et qu'au final peu de professionnel ou de jeunes espoirs français participeront à l'Open de France en 2026.
  Pour encourager les français 2 pistes devraient être étudiées sérieusement :
  - Dans tous les tournois de 12 goals et plus, il faudrait, comme cela est pratiqué en Espagne, descendre de 1 le handicap des joueurs français,
  - Imposer un joueur français dans toutes les équipes participant aux tournois de haut niveau. C'est une condition que l'on retrouve en Angleterre et aux Etats Unis. Cependant, comme le souligne Jean-Edouard MAZERY et Matthieu DELFOSSE, pour cela il faudrait disposer d'un large panel de joueurs professionnels. Actuellement la relève des joueurs de handicap au-delà de 3 n'est pas assurée, et les jeunes joueurs professionnels n'étant pas retenus dans les tournois de haut niveau, n'acquière pas l'expérience nécessaire pour être sollicités.
  - Parallèlement, Eric LE MAIRE mentionne la nécessité de lutter contre les passeports de complaisance avec la notion delieu de naissance et de résidence habituelle qu'il a évoqué ultérieurement.

Aucun autre sujet n'étant abordé, le Président remercie les Présidents de Club, ses Représentants, les Membres du Bureau et du Comité Fédéral, ainsi que toute l'équipe de la fédération.

La séance est levée.

_____	_____
Jean-Edouard MAZERY	Philippe PERRIER
Président	Secrétaire Général